

SOMMAIRE DES JUSTIFICATIFS D'ORIGINE CORRECTES

1. Livraisons de l'étranger / Fournisseur étranger

1.1 Marchandise d'origine préférentielle (accord de libre-échange avec la Suisse, p.ex. FR, DE, CN, etc.)

1.1.1 Facture fournisseur avec un montant total de max. CHF 10'300.00 ou EUR 6'000.00

- Copie de la facture fournisseur avec déclaration d'origine préférentielle
- Copie de la décision de taxation douane (déclaration d'importation) contenant dans le champ préférence: „déclaration d'origine, {No. de facture}, {date de facture}“

1.1.2 Facture fournisseur avec un montant supérieur à CHF 10'300.00 ou EUR 6'000.00

Version 1: Le fournisseur tient le statut d'un exportateur agréé

- Copie de la facture fournisseur avec déclaration d'origine préférentielle
- Copie de la décision de taxation douane (déclaration d'importation) contenant dans le champ préférence: „déclaration d'origine, {No. de facture}, {date de facture}“

Version 2: Le fournisseur ne tient pas le statut d'un exportateur agréé

- Facture fournisseur contenant l'indication d'origine (la déclaration d'origine préférentielle est supprimée)
- La chambre de commerce a besoin soit une copie de la décision de taxation douane (déclaration d'importation) contenant dans le champ préférence: „{No. du EUR.1-/EUR-MED}, {No. de facture }, { date de facture }“ ou une copie du EUR.1 / EUR-MED

Exemple d'une décision de taxation douane correcte (en allemand)

VERANLAGUNGSVERFÜGUNG ZOLL

Anlassdatum: 19.11.2010, 11:40
Anlasszeitpunkt: 22.11.2010, 09:35
RHEINFELDEN AUTOBAHN, DA-MCH-IN
Postfach: CH 4813 MBBN

Import Definitiv
Version 1 5403004.1

Domänennummer: 1064147
Eingangstempel: DE
Postleitzahl: [REDACTED]
Hauptzoll: [REDACTED]
Transport (Vehikelnr.): Typ, Land, Kennzeichen: Strassenverkehr, LKW mit Normalanhänger, DE, LKW
Vorgänger (Art, Nummer, Datum, zusätzliche Angaben):
Warenausschweis: [REDACTED]

Zollgebühren	Einheitswert	Betrag (CHF)
Umsatzsteuer		0.00
		0.00

1 Kunststoffe und Waren daraus, Waren zu Bauzwecken, aus Kunststoffen, anderweit weder genannt noch inbegriffen, andere 3925.9000

Präferenz: DE

Einheitswert	Bemessungsgrundlage	WZ %	Ansatz (CHF)	Betrag (CHF)
Zollgebühren	792.0 brutto/brutto		0.00 je 100 kg brutto	0.00

Umsatz: 704.000
Paketische (Art, Anzahl, Gewicht): [REDACTED]

Unterlagen (Art, Nummer, Datum, zusätzliche Angaben):
Ursprungserklärung, 09010517 / 10515,
18.11.2010, ---
Sonstige, B-08045410835, 17.11.2010, ---

Rechtsmittelbelehrung
Diese Veranlagungsverfügung kann innerhalb 60 Tagen ab Ausstellungsdatum durch eine Veranlagungsbegehre bei der Zollrechtshilfe Basel angefochten werden.

Seite 1 von 1

Unterlagen (Art, Nummer, Datum, zusätzliche Angaben):
Ursprungserklärung, 09010517 / 10515,
18.11.2010, ---
Sonstige, B-08045410835, 17.11.2010, ---

ATTENTION

En cas où les documents à votre disposition ne remplissent pas les exigences susmentionnés ou la marchandise est expédiée directement d'un pays tiers sans être importé en Suisse, les documents suivants doivent être présentés à la chambre de commerce comme justificatif d'origine :

- Copie de la facture fournisseur contenant l'indication d'origine
- Copie de certificat d'origine correspondant à la facture fournisseur

1.2 Marchandise provenant d'un pays en voie de développement (traitée comme la marchandise avec origine préférentielle)

1.2.1 Version 1

- Copie du Form A
- Copie de la facture fournisseur correspondante contenant l'indication d'origine
- Copie de la décision de taxation douane (déclaration d'importation) contenant dans le champ préférence: „{No. du Form A}, {No de facture}“

1.2.2 Version 2

- Double du Form A avec timbre original des douanes Suisses
- Copie de la facture fournisseur correspondante contenant l'indication d'origine

ATTENTION

- ➔ Le No. de la facture fournisseur doit figurer sur le Form A.
- ➔ L'adresse du destinataire du Form A doit correspondre à l'adresse du destinataire de la facture fournisseur.

Exemple d'une décision de taxation douane correcte (en allemand)

Unterlagen (Art, Nummer, Datum, zusätzliche Angaben):
Ursprungserklärung, 09010517 / 10515,
18.11.2010, ---
Sonstige, B-08045410835, 17.11.2010, ---

Attention: Il est également possible de fournir, au lieu d'une copie ou d'un double, l'original du Form A avec timbre original des douanes Suisses. Pourtant, comme l'original du Form A est normalement archivé à la douane il n'est régulièrement pas disponible auprès du destinataire.

1.3 Marchandise d'origine non-préférentielle (aucun accord de libre-échange avec la Suisse, p.ex. US, IN etc.)

- Facture fournisseur
- Copie de certificat d'origine (No. de facture doit figurer sur le CO ; le destinataire sur le CO et celui sur la facture doivent être identique)

2. Livraison de la Suisse / Fournisseur en Suisse

2.1 Origine Suisse

- Copie de la facture fournisseur avec la déclaration pour des factures internes
(disponible sous http://www.bern-cci.ch/assets/files/export/beglaubigungen-fr/herstellereklarung_inlandrechnungen_schweizer_ursprung.pdf)

2.2 Origine étrangère

- Copie de la facture fournisseur avec légalisation interne

ATTENTION

En cas où les documents à votre disposition ne remplissent pas les exigences susmentionnés ou la marchandise est expédiée directement d'un pays tiers sans être importé en Suisse, les documents suivants doivent être présentés à la chambre de commerce comme justificatif d'origine :

- Copie de la facture fournisseur contenant l'indication d'origine
- Copie de certificat d'origine correspondant à la facture fournisseur